

2

ZAC DE LA BOITARDIERE II COMMUNES D'AMBOISE, CHARGÉ ET SAINT-RÈGLE

PROGRAMME

Aménageur :
Communauté de Communes du Val d'Amboise

Echéancier prévisionnel : /

Mode de réalisation : régie

Régime TLE : exonération

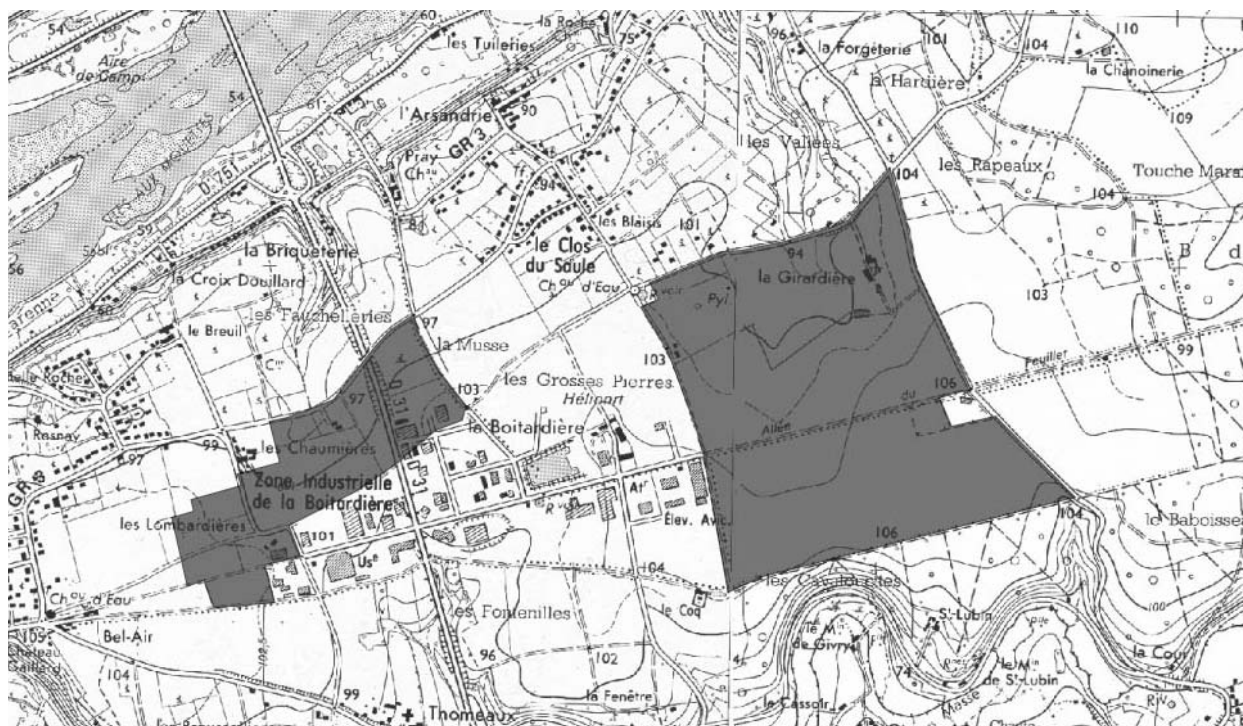
Superficie : 120 ha

Objet : activités

**Programme des équipements publics
(superstructures) :** /

Programme prévisionnel de construction :
710.000 m² de SHON de locaux commerciaux,
artisanaux et industriels

PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Sept. 2007

REALISATION

	Au 1 ^{er} sept 2007
Superficie totale de la ZAC	120 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur	120 ha
Superficie acquise	90 ha
Superficie commercialisable à terme	/
Superficie commercialisée hors emprises publiques	/
Prix moyen HT du terrain/m ² <i>logements activités</i>	/ 16 €

Remarque :

L'opération est une ZAC multi-sites, soit 90 ha d'un seul tenant sur les communes de Chargé et de Saint-Règle (1^{ère} tranche de la ZAC), et 30 ha à Amboise (2^e tranche).

POS-PLU :

Le POS de Chargé a été modifié en 2005, le PLU de Saint-Règle doit être approuvé à l'automne 2007 et le POS d'Amboise n'a pas encore été modifié (2^e tranche de l'opération).

Projets pour 2008 :

Début de la pré-commercialisation et première tranche de travaux d'aménagement.

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
09.11.06	DCC tirant le bilan de la concertation et créant la ZAC	Création de la ZAC
21.12.06	DCC approuvant le dossier de réalisation	